

N° CAS: 109-89-7 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
N° Index : 612-003-00-X
N° CE : 203-716-3
N° CAS : 109-89-7
Code du produit : 00100
Formule brute : C4H11N

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225
catégorie 2
Toxicité aiguë (par voie H302
orale), catégorie 4
Toxicité aiguë (par voie H312
cutanée), catégorie 4
Toxicité aiguë (par H332
inhalation), catégorie 4
Corrosif/irritant pour la H314
peau, catégorie 1A

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11

Xn; R20/21/22

C; R35

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : DIETHYLAMINE AR

N° CAS : 109-89-7

N° CE : 203-716-3

N° Index : 612-003-00-X

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : If experiencing respiratory symptoms: Call a poison center or a doctor. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Premiers soins après ingestion : En cas de malaise consulter un médecin. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après inhalation : Nocif par inhalation.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Nocif par contact cutané.
- Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Stopper la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Matières incompatibles	: Sources de chaleur.
Matériaux d'emballage	: Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Masse moléculaire	: 73.14 g/mol
Couleur	: Clear Colorless.
Odeur	: fishy ammonical.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 16.9
Point de fusion	: -50 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 55 - 58 K
Point d'éclair	: -28 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Flammable Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: 195 mm Hg at 20°C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 2.5
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.71 g/cm ³
Solubilité	: Eau: Miscible in water
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.018 - 0.101 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Rayons directs du soleil. Chaleur. Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Indications complémentaires : Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 1154
N° ONU (IMDG)	: 1154
N° ONU (IATA)	: 1154
N° ONU (ADN)	: 1154
N° ONU (RID)	: 1154

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: DIÉTHYLAMINE
Désignation officielle de transport (IMDG)	: DIÉTHYLAMINE
Désignation officielle de transport (IATA)	: Diethylamine
Désignation officielle de transport (ADN)	: DIÉTHYLAMINE
Désignation officielle de transport (RID)	: DIÉTHYLAMINE
Description document de transport (ADR)	: UN 1154 DIÉTHYLAMINE, 3 (8), II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 1154 DIÉTHYLAMINE, 3 (8), II (-39°C c.c.)
Description document de transport (IATA)	: UN 1154 Diethylamine, 3 (8), II
Description document de transport (ADN)	: UN 1154 DIÉTHYLAMINE, 3 (8), II
Description document de transport (RID)	: UN 1154 DIÉTHYLAMINE, 3 (8), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 3 (8)
Étiquettes de danger (ADR)	: 3, 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 3 (8)
Étiquettes de danger (IMDG)	: 3, 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 3 (8)
Étiquettes de danger (IATA)	: 3, 8



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 3 (8)
---------------------------------------------	---------

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Étiquettes de danger (ADN) : 3, 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3 (8)

Étiquettes de danger (RID) : 3, 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : FC

Quantités limitées (ADR) : 11

Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1

Code-citerne (ADR) : L4BH

Véhicule pour le transport en citerne : FL

Catégorie de transport (ADR) : 2

Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S20

Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 338

Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : D/E

Code EAC : •2WE

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 L
Quantités exceptées (IMDG) : E2
Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Instructions pour citernes (IMDG) : T7
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1
N° FS (Feu) : F-E
N° FS (Déversement) : S-C
Catégorie de chargement (IMDG) : E
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW2
Point d'éclair (IMDG) : -39°C c.c.
N° GSMU : 132

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y340
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 352
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 363
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 5L
Code ERG (IATA) : 3CH

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : FC
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T
Équipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, A
Ventilation (ADN) : VE01
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : FC
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2
Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH
Catégorie de transport (RID) : 2
Colis express (RID) : CE7

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

Numéro d'identification du danger (RID) : 338

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
DIETHYLAMINE AR n'est pas sur la liste Candidate REACH
DIETHYLAMINE AR n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 248)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : DIETHYLAMINE AR est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Class for fire hazard : Classe I-1
Store unit : 1 litre
Remarques concernant la classification : F+ <Flam. Liq. 2>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

DIETHYLAMINE AR

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
R11	Facilement inflammable
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R35	Provoque de graves brûlures
C	Corrosif
F	Facilement inflammable
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit